



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Sanitout

#### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Sanitout  
 NO DE PRODUIT : 319-12  
 UTILISATION Produit de nettoyage Désinfectant  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

#### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
2-BUTOXYÉTHANOL	203-905-0	111-76-2	< 1%	Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate	234-204-8	10595-49-0	< 1%	Xn;R22. Xi;R36. R43.
C9-11 ALCOHOL 6EO		68439-46-3	1-5%	Xn;R22. Xi;R41.
COCOBENZYL DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE	263-080-8	61789-71-7	< 1%	Xn;R21/22. C;R34. N;R50.
DIÉTHANOLAMINE	203-868-0	111-42-2	< 1%	Xn;R22,R48/22 Xi;R38,R41
TRIÉTHANOLAMINE (PURE)	203-049-8	102-71-6	1-5%	Xi;R36/37/38.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

#### 4 PREMIERS SECOURS

##### INHALATION

Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### INGESTION

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## Sanitout

### RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Déverser les petites quantités dans l'égout à l'aide de beaucoup d'eau.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
2-BUTOXYÉTHANOL	VLEP	2 ppm	9,8 mg/m <sup>3</sup>	30 ppm	147,6 mg/m <sup>3</sup>	*
DIÉTHANOLAMINE	VLEP	3 ppm	15 mg/m <sup>3</sup>			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Néoprène, nitrile, polyéthylène ou PVC. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'HYGIÈNE

**NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## Sanitout

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT	Visqueux Liquide		
COULEUR	Vert		
ODEUR	Agréable, plaisante.		
SOLUBILITÉ	Miscible avec l'eau. Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 100	POINT DE FUSION (°C)	~ 0
DENSITÉ RELATIVE	~ 1.055 20 °c	VALEUR PH, SOLUTION CONCENTRÉE	5.5
VISCOSITÉ	~ 210 cps 20 °c	COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	0 g/litre

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

## STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

## CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

## POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

## PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

## INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

## INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

## CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant. Le produit contient une petite quantité de substances allergènes qui, chez les personnes prédisposées, peuvent provoquer une réaction allergique en cas de contact répété.

## CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

## MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

## VOIE D'EXPOSITION

Ingestion .

## SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Appellation	2-BUTOXYÉTHANOL
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	1480 mg/kg (oral rat)
DOSE TOXIQUE 2 - DL 50	220 mg/kg (intrapéritonéal rat)
CONCENTRATION TOXIQUE - CL 5	450 ppm/4 h (inhalation rat)

## AUTRES DANGERS POUR LA SAN

## ACGIH Carcinogen List.

Appellation	TRIETHANOLAMINE (PURE)
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	3.58 - 12.7 mg/kg (oral rat)
Appellation	COCOBENZYLDMETHYLAMMONIUM CHLORIDE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	795 mg/kg (oral rat)
Appellation	C9-11 ALCOHOL 6EO
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	2000 mg/kg (oral rat)
CONCENTRATION TOXIQUE - CL 5	5 mg/l/4 h (inhalation rat)
Appellation	3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	>2000 mg/kg (oral rat)

## Sanitout

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées.

**MOBILITÉ**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**DÉGRADABILITÉ**

Ce produit est supposé biodégradable.

Classification de danger pour l'eau

**WGK 2**

Appellation 2-BUTOXYÉTHANOL

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 1395-1575

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 1815

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l >500

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation TRIETHANOLAMINE (PURE)

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 5600

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 947

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l >5000

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation COCOBENZYLDMETHYLAMMONIUM CHLORIDE

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 10

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 1

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l 1

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**TOXICITÉ AIGÛE POUR LES POISS**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Appellation C9-11 ALCOHOL 6EO

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 10

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 10

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l 10

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation 3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

## Sanitout

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**GÉNÉRALITÉS** Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

## 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### PHRASES DE RISQUE

NC Non classé.

### CONSEILS DE PRUDENCE

S25 Éviter le contact avec les yeux.  
 S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.  
 P13 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.  
 P14 Contient du (de la) 3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate. Peut déclencher une réaction allergique.

### ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS:

< 5% Agents de surface non ioniques,  
 Agents de surface cationiques,  
 Agents de surface amphotères,  
 Parfums.  
 Contient du (de la) CITRAL,d-LIMONENE,COCOALKONIUM CHLORIDE

### DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

### COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 15/11/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 4

GÉNÉRÉE LE

### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R38 Irritant pour la peau.  
 R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
 R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
 R36 Irritant pour les yeux.  
 R48/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.  
 R22 Nocif en cas d'ingestion.  
 R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
 R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R34 Provoque des brûlures.  
 R41 Risque de lésions oculaires graves.  
 R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Sanitout

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.